

Conseil d'Etablissement des établissements primaire et secondaire de Renens

**Procès-verbal de la séance du 22 novembre 2010
Salle de conférences de la Salle de spectacles à 19h00**

Présidence : Mme Myriam Romano-Malagrifa

Présents

Excusés et

Absents : Selon scan de la liste de présence en attache

Procès-verbal : François Chevalier, Renens, le 24 novembre 2010

1. Accueil et communications de Mme la Présidente

Le PV de la séance du 13 septembre 2010 et l'Ordre du jour de la présente séance sont adoptés sans remarque.

Accueil de M. Jean-Pierre Rouyet, Conseiller municipal, Directeur du Service Sécurité sociale, ainsi que Mme Danielle Freymond, responsable des Apems et espaces repas de Renens.

2. Présentation de l'activité des Apems et espaces repas à Renens

Depuis le mois d'août 2009 et la construction du nouveau collège du Léman, le bâtiment Vaudaire accueille un Apems (accueil pour enfants en milieu scolaire) et un espace repas. Deux autres structures identiques verront le jour prochainement au nord des voies, un Apems dans les anciens locaux de la garderie « La Farandole » à l'Av. du 24-Janvier (ouverture le 6 décembre 2010) et un espace repas aux Baumettes (janvier 2011) dans le nouveau bâtiment abritant des appartements protégés. Dans ce dernier cas, une animatrice sera engagée, notamment pour favoriser une interaction entre les résidents et les enfants.

Durant les périodes scolaires, l'horaire d'ouverture des Apems est de 7h00 à 9h00, de 11h30 à 14h00 et de 15h00 à 18h30 du lundi au vendredi sauf le mercredi de 7h00 à 9h00 et de 11h00 à 18h30.

L'accueil concerne des enfants de la 1^{ère} à la 6^{ème} année afin de déjà se prédisposer « Harmos compatible ». A Vaudaire l'espace repas est ouvert de 11h30 à 13h30 avec possibilité de se réchauffer un repas au micro-onde, de pique-niquer ou de commander un repas chaud par le biais de l'Apems au prix coûtant de Fr. 9.50. Si le repas est pris dans le cadre de l'Apems, les parents le paieront 7.- soit avec une subvention de 2,50 ce qui n'est pas le cas des commandes faites à l'espace repas. Actuellement on compte davantage de pique-niques que de commandes de repas sans vraiment savoir si la notion du prix est réhibitoire.

Les coûts d'inscription aux Apems sont proportionnels aux revenus des parents ainsi qu'au taux de fréquentation de l'enfant. Le prix d'un accueil à 100% par mois et pour un enfant passe de Fr. 252.- à Fr. 1'400.- selon que les parents déclarent un revenu de Fr. 3'250.- à Fr. 11'750.-. Facturation sur 10 mois de l'année, juillet et août n'étant pas facturés.

La question de l'accessibilité aux différentes structures se pose selon que les parents ayant inscrit leurs enfants aux Apems aient pu scolariser ceux-ci dans le bâtiment scolaire le plus proche. Ce qui est actuellement le cas pour une très grande majorité.

A noter que dans le cadre des Apems, les enfants sont sous la responsabilité du personnel communal et que dans le cadre des espaces repas, la responsabilité des parents est engagée.

Dès la rentrée 2011 il sera important d'assister au maximum les différents déplacements d'enfants. Ce concept d'accueil parascolaire est à ses débuts à Renens et tout est bien entendu encore perfectible.

Actuellement les Apems ne fournissent pas de prestations de devoirs surveillés mais proposent toutefois un espace horaire pour le permettre à la demande de certains parents. L'équipe éducative n'est pas tenue de vérifier les devoirs. Devoirs surveillés et Apems sont deux activités à différencier que ce soit au plan des structures que de l'encadrement. Il n'est pourtant pas exclu que cette prestation puisse être mise en place en augmentant le nombre des moniteurs-trices de devoirs surveillés avec 1 ou 2 personnes pouvant intervenir dans le cadre des Apems. Comme il s'agit de deux activités parascolaires de compétence communale des synergies peuvent être envisagées et demeurent à étudier.

Actuellement les équipes d'encadrement sont composées d'une assistante socio-éducative pour 12 enfants, d'une assistante socio-éducative et une auxiliaire de 13 à 24 enfants, puis d'une auxiliaire complémentaire pour 12 enfants supplémentaires.

La question est posée si des activités sportives sont proposées dans le cadre des Apems et s'il devrait être fait appel à du personnel spécifiquement formé. La réponse est que des activités telles que jeux de balles ou d'autres jeux induisant le fait que les enfants bougent sont organisées régulièrement par le personnel des Apems et qu'il ne semble pas nécessaire de devoir faire recours par exemple à des maîtres de sport ou autres personnes tierces spécialement qualifiées.

A remarquer également et complémentirement aux activités Apems et espaces repas, que des enseignants de Florissant ont développé le concept de « Lunch dance academy » prioritairement destiné aux enfants (primaire) identifiés en surpoids (groupe de 12 élèves au maximum) avec qui ils préparent et partagent un repas sain et léger après lequel ils bougent en musique.

3. Divers

- Gymnaestrada : Renens participera à l'accueil des participants à Gymnaestrada, la plus importante manifestation sportive au plan international qui comptera plus de 20'000 personnes à Lausanne du 10 au 16 juillet 2011 et notamment 1200 gymnastes finlandaises qui prendront leurs quartiers à Renens dans les établissements secondaires du Léman et de Verdeaux.

Il est notamment encore recherché des volontaires pour participer à cette aventure exceptionnelle : Dès 16 ans (idéalement dès 18 ans pour certaines tâches demandant la responsabilité d'adultes) il est nécessaire de s'impliquer au minimum pour trois tranches de 6 heures minimum. Toutes les informations sur www.wg-2011.com

- Spectacle de cirque : M. Vittoz informe que des élèves du secondaire travaillent actuellement à la préparation d'un spectacle de cirque qui sera présenté dans la semaine du 23 mai 2011 à Renens sous le chapiteau du cirque Starlight. D'autres infos suivront.

4. Dates 2011 du Conseil d'Etablissement

Les dates des séances du Conseil d'Etablissement en 2011 seront les suivantes :

- 14 février 20h00
- 23 mai 20h00
- 12 septembre 20h00
- 28 novembre 19h00

à la salle de conférence de la Salle de spectacles de Renens.

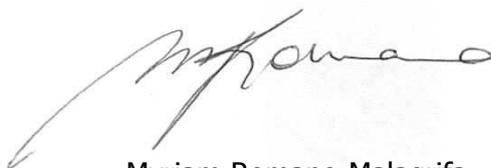
5. Prochaine séance

La date de la prochaine séance ordinaire du CE est prévue le 14 février 2011 à 20h00 à la salle de conférence de la Salle de spectacles.

La séance est levée à 20h15

Pour le Conseil d'Etablissement :

La Présidente :



Myriam Romano-Malagrifa

Le Secrétaire :



François Chevalier

Annexes : - Liste de présences